



Procédure de licenciement forcé

Par **amanita**, le **03/02/2010** à **11:20**

Bonjour,rrnJe me suis présenté hier le mardi 2 Février 2010 à l'inspection du travail auprès d'un délégué pour m'informer des étapes à suivre suivant ma situation,cependant,rrnJe suis retourné à mon lieu de travail pour remettre à mon employeur mes motifs d'arrêts maladie, et ainsi reprendre mon travail ce matin le mercredi 3 Février 2010.rrnMon employeur a opter pour une attitude agressive,en empoignant ma veste et me jeter contre la porte du restaurant,malheureusement le barman travaillant dans ces lieux ne serai convenir comme témoin, de plus cette personne était absente lors de cet incident.rnPar ailleurs, j'ai été informé de part l'employeur d'une procédure de licenciement,dont j'ai reçu ce matin même ,l'accusé de réception.rrnMa question se porte maintenant , sur les démarches que je dois suivre concernant cette situation.rrnVeuillez agréer, en mes sincères salutations.rrnM.Laurenti
Lionelrn06.32.46.35.53